

COMMUNE DE WASNES AU BAC Informations municipales

Les brèves de Gustine

A LA UNE :

MARIE LOU A 100 ANS !



Qui, se promenant rue du Pont Rade, n'a jamais rencontré cette charmante dame au regard pétillant !

Marie Louise est née le 10 janvier 1923 à Denain. Son papa était mineur et sa maman, couturière. Un siècle...une vie... Elle a beaucoup à raconter et ne souhaiterait garder que les bons moments.

Marie Lou est venue habiter Wasnes au début des années 1970 suite à son mariage avec Gérard. Elle exerçait la profession de coiffeuse dans son salon situé tout à côté de sa maison. Et, nous sommes nombreux, têtes brunes, blondes ou rousses à être passés sous ses coups de ciseaux experts, ses bigoudis et (énormes) casques de séchage....

Cette profession, Marie Louise l'a choisie très tôt, avec l'accord de sa maman qui lui a avancé l'argent pour acheter son premier fer à friser.... « Mais, j'ai dû le rembourser » dit-elle avec un clin d'œil ! Elle a cessé son activité à plus de 70 ans.

Une anecdote : 1943, Marie Louise a 20 ans. Le bel âge de l'insouciance pour certains.... Elle, choisit d'assister son frère, résistant membre du groupe fondé par P CASANOVA à Denain et passe des messages cachés dans le guidon de son vélo. Qui pouvait se méfier d'une « charmante demoiselle ». Même si cet épisode s'est terminé tragiquement pour certains membres du réseau, elle est fière d'avoir été un petit rouage au profit de la résistance.

Mais laissons notre centenaire profiter de sa petite fille, de son arrière petit fils et de ses nombreux amis. Elle aime la fête : ne nous a-t-elle pas donné rendez-vous en février pour célébrer ses noces d'or ?

Bravo et merci Marie Lou pour votre joie de vivre !



Le saviez-vous ?

Marie Lou n'est pas la première centenaire fêtée à Wasnes. En septembre 2010, nous avons célébré Mme Alice TOURTOIS, ancienne institutrice du village.



Info n°13

01/02/2023



FETES ET CEREMONIES

Wasnes n'est pas un « village dortoir » ! Les associations et la commission « fêtes et cérémonies » **ont à cœur de faire bouger notre village**. Pour preuve, nous avons souhaité effectuer un récapitulatif des actions menées au cours des trois derniers mois de 2022 :

OCTOBRE :

Soirée karaoké, organisée par le comité des fêtes

Fête d'halloween, organisée par l'APE et les parents d'élèves, nos chères têtes blondes, déguisées à faire peur !!, se sont déplacées dans tout le village en quête de friandises en tout genre. La collecte fut un succès

NOVEMBRE :

Messe de la saint Hubert :

Offerte par les associations des « chasseurs de Wasnes au Bac » et de « la vie de notre clocher ». Nos chasseurs avaient enus à inviter le « Rallye des trompes de l'Artois » pour une prestation tout au long de la messe en l'honneur de leur saint patron. Nous avons pu continuer à entendre ces instruments au cours du vin d'honneur offert par la municipalité.

Cérémonie du souvenir (11 nov):

Comme chaque année, la cérémonie du souvenir s'est déroulée en présence de nombreux participants avec les enfants de l'école qui ont entonné l'hymne national. Elle s'est clôturée par un vin d'honneur offert par vos élus. La commission fêtes et cérémonies va s'efforcer d'améliorer cette commémoration pour cette année.

Repas des anciens



Le comité des fêtes a encore une fois régalé nos anciens lors du repas en leur honneur. Merci à lui de leur permettre de se retrouver une fois par an.

Elaboré par le traiteur Olivier (M. BARBOTIN), le menu fût excellent et bien choisi. Son fils Antoine (ancien élève de notre école La Fontaine et meilleur apprenti de France en 2016) était à cette occasion en cuisine pour préparer les plats.

Les boissons ont été offertes par le comité des fêtes et le champagne par la mairie. Mention spéciale aux membres du comité des fêtes qui ont servi et desservi tout au long du repas avec une animation agréable et bien menée.

A cette occasion, le comité a tenu à honorer nos deux plus anciens wasnois en la personne de Mme Marie-Louise DUCONSEIL (notre centenaire) et de M. Henri THELLIEZ (95 ans).

Merci et encore bravo pour l'organisation.

Marché de Noël

À l'initiative de l'atelier créatif et en collaboration avec le comité des fêtes, un petit marché de Noël a eu lieu après 3 ans d'absence. Ceci fut un franc succès, un flot continu de visiteurs a arpenté la salle polyvalente et la halle couverte.

Sous la halle des tables étaient à disposition pour la restauration de ces visiteurs, qui ne s'en sont pas privés.

Le stand du Père Noël a été très apprécié par les enfants qui lui ont envoyé leurs souhaits. Les différents participants ont été enchantés de leur journée et de leur accueil. Ils sont nombreux à avoir mis une option pour l'an prochain, et nous espérons avoir beaucoup plus de stands, en nous prenant à l'avance.

Un grand merci aux membres du comité des fêtes pour leur implication et l'animation de la journée !





DÉCEMBRE :

Concert de Rockabilly

La commission « fêtes et cérémonies » de la municipalité a accepté et mis en place, sur proposition de la CAPH un concert de rockabilly afin d'animer notre village pour le dernier mois de l'année. Le retour des participants a été très positif.

Les seuls bémols à cette volonté d'égayeur les longues soirées d'hiver furent cependant le peu de wasnois et wasnoises présents et quelques plaintes auprès de la CAPH et de la gendarmerie au sujet du bruit.

Il est bien certain qu'un concert de rock n'est pas de la musique de chambre, L'information aux habitants, de la tenue de ce concert, a pourtant été relayée longtemps à l'avance par tous les moyens dont dispose la municipalité. Il s'est terminé à 22h (heure légale). Croyez bien que la commission fêtes et cérémonie est désolée de ce désagrément .

Distribution des colis de Noël

Le conseil Municipal s'est rendu dans chaque maison pour remettre un colis « spécial Noël » aux anciens. Cette coutume est toujours appréciée par tous et a permis aux élus de discuter avec nos aînés.

Distribution des coquilles aux enfants de l'école.

Comme chaque année, la commune a offert la traditionnelle coquille aux enfants et aux enseignantes dans leur classe. Cette année elle était accompagnée d'un père Noël en chocolat et de quelques bonbons.

Les enfants ont apprécié cet intermède, le vendredi 16 décembre en fin de matinée et juste avant les vacances.



Passage du Père Noël



Ludovic FIEVET, a promené le Père Noël et ses lutins en calèche dans les rues de Wasnes le 24 décembre, jour de la distribution des cadeaux aux enfants.

Cadeaux déposés en douce par les parents et grands-parents auprès des membres du comité des fêtes.

Ainsi, les parents qui souhaitaient la visite du vrai Père Noël à leur domicile ont pu voir l'émerveillement de leurs petits lorsque « papa Noël » a frappé à leur porte pour apporter jouets et friandises.



Comme vous pouvez le constater ces animations ne se prévoient ni ne s'organisent en un claquement de doigt. Elles demandent au contraire beaucoup de préparation en amont et aval de la date prévue.

Tous les bénévoles (peu nombreux) au sein de ces associations ne sont pas que des retraités, beaucoup travaillent et s'investissent quand même pour animer votre village. N'hésitez pas à les rejoindre, ils ont besoin de vous et de vos idées.

A plusieurs on est plus fort !

PRENEZ DATE !

- ◆ **Le 4 février** à partir de 18h30 à la salle polyvalente, l'APE organise un concours de belote avec buvette et petite restauration
- ◆ **Début mars** (date à préciser) : repas de printemps organisé par le comité des fêtes
- ◆ **Le 16 mars**, le Grand prix de Denain passera par notre village
- ◆ **Le 18 mars** à 9h sous la halle: l'association des chasseurs de Wasnes, organise une battue pour débusquer les déchets en tout genre jetés le long des routes sous le thème « nettoignons la nature ». Venez nombreux !
- ◆ **Les 22 et 23 avril**, en salle des fêtes, se tiendra le salon des « **découvertes artistiques** » organisé par M. et Mme DENIZART et leur association « ARTS ET EXPRESSIONS »





ÉCOLE ET TRAVAUX : RÉTROSPECTIVE ET À VENIR...

Extrait du discours de Mme Annie AVE lors de la cérémonie des vœux du 7 janvier dernier :

« Je tiens maintenant à revenir sur deux points importants ;

◇ Le premier, et il m'est très cher : l'école

Jusqu'à présent nous avons réussi à maintenir l'effectif correct pour nos trois classes. Les enfants ont grandi, ils changent d'établissement ... ainsi va la vie mais, force est de constater que le nombre de petits ne sera pas suffisant pour combler les départs. Je crains fortement que l'inspection d'académie nous impose une fermeture de classe...Dommage !

En effet après inventaire, j'ai relevé que plus de vingt enfants ne suivaient pas leur scolarité à l'école de notre village. Celle-ci bénéficie pourtant de la modernité (tableaux numériques, tablettes) et des services tels que garderie périscolaire avec une large amplitude horaire et cantine. Tous ces investissements sont d'importance pour une commune comme la notre et il serait regrettable que tout s'écroule ! Une dernière précision, les tarifs de garderie et cantine n'ont pas subi d'augmentation.

◇ Second point : les travaux

Vous avez pu constater qu'ont été finalisés cette année les équipements sportifs, la sécurisation du village et le parvis de la mairie, tous ces travaux ont été engagés grâce à l'octroi de subventions conséquentes (Etat, Région, Département, CAPH). La commune n'a réglé que sa part obligatoire de 20%.

Je vais maintenant aborder le souhait commun à beaucoup d'entre nous : la création d'un cheminement piétonnier vers le nouveau cimetière. La première étude de ce projet acceptée par les services du département, a été mise à mal par NOREADE qui souhaite un busage surdimensionné donc avec un coût supérieur non négligeable. **

Une deuxième étude au plus près de nos moyens financiers, a donc été présentée mais malheureusement refusée par la voirie départementale.

Nous en sommes là... Vous constatez que ce n'est pas simple, nous devons constamment jongler avec le peu de moyens dont dispose la commune. Nous sommes totalement dépendants des subventions mais sans savoir à l'avance ce qui nous sera alloué. Le projet tel que souhaité par les différents organismes n'entre pas dans nos capacités financières. Nous continuons cependant à y travailler et je ne désespère pas de voir l'accomplissement de cette entreprise ».

** Le cheminement piétonnier serait du côté cimetière en bas du bassin versant qui longe une route départementale avec un fossé d'où des obligations techniques et réglementaires...



QUELQUES RAPPELS ADMINISTRATIFS.....

Recensement des jeunes + 16 ans

Chaque jeune Français ayant 16 ans dans l'année doit se faire recenser à la mairie dans les 3 mois qui suivent son anniversaire : **c'est obligatoire !**

Son recensement fait, il reçoit une **attestation de recensement** qu'il doit présenter lors de certaines démarches (inscription aux examens, concours et permis de conduire notamment).

Le recensement permet également à l'administration de le convoquer pour qu'il effectue la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**.

COMMENT SE FAIRE RECENSER ?
ni de votre carte d'identité et du livret

Il suffit de se présenter en mairie mu-
de famille.





QUELQUES RAPPELS ADMINISTRATIFS, suite.....

Passeports et cartes d'identité

Comme tous documents administratifs, les demandes s'effectuent en ligne sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358>

Précisions :

- ◆ Pour gagner du temps, privilégiez la pré-demande en ligne (alternative simplifiée au CERFA papier). Cela ne vous dispense pas de vous rendre en mairie.
- ◆ La demande peut être effectuée dans la mairie de votre choix (elle doit être équipée d'une station d'enregistrement). A ce propos, l'ANTS (agence nationale des titres sécurisés) met à votre disposition un moteur de recherche pour trouver rapidement un rendez-vous disponible : rendezvouspasseport.ants.gouv.fr
Ce site est valable pour les passeports et les cartes d'identités

Médailles du travail

Depuis 2020, la demande de médaille du travail s'effectue uniquement sur le site dédié du ministère, : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail>

Rappel : les années se cumulent même si vous avez travaillé dans des entreprises différentes.



SIAVED
Producteur de Ressources

Le SIAVED vous informe : OPÉRATION POULES RÉGIONALES

La commune a accepté de participer à cette opération qui lie valorisation des déchets et sauvegarde des races emblématiques du Nord.

Cette année, le SIAVED propose à 1000 foyers volontaires de la CAPH d'adopter deux poules de race régionale moyennant la somme de **10 €**. Ces jolies poules pondeuses intégreront votre foyer au printemps 2023.

4 races locales à sauvegarder et élevées par la ferme Avicole Bauduin de Rosult sont proposées :

- **La Coucou des Flandres** : race très ancienne et très rustique qui convient particulièrement au climat de la région, élevage facile, croissance rapide et excellente pondeuse.
- **La Poule d'Estaires** : poule de ferme originaire des Flandres Françaises, race rustique précoce, excellente chair et bonne couveuse.
- **La Poule d'Hergnies** : volaille élégante, elle se fait remarquer par l'ampleur de sa crête simple, droite et bien dentelée. Précoce et excellente pondeuse, elle peut atteindre 250 œufs par an. Particulièrement adaptée aux grands terrains. Aime se percher.
- **La Poule de Bourbourg** : cette race très compromise par la guerre a été reconstituée. Elle est très rustique, bonne couveuse, très appréciée pour sa chair et ses œufs.

Si vous souhaitez participer à cette opération, nous vous invitons à compléter le bon de commande disponible sur le site internet du SIAVED (www.siaved.fr) ou en mairie. La date limite d'inscription est fixée au **vendredi 14 avril 2023**. La remise des poules se fera à la mi-mai 2023

RAPPEL :

Toutes ces informations sont disponibles sur le site internet de notre commune : www.wasnesaubac.fr, N'hésitez pas à le consulter !

Si ce n'est déjà fait, téléchargez le système d'information rapide PANNEAU POCKET pour recevoir les annonces ou alertes concernant Wasnes (et d'autres communes qui y ont souscrit).





BRAVO AUX PHOTOGRAPHES !

En avril de l'année dernière, le SAGE (schéma d'aménagement et de gestion de l'eau,) de la SENSEE avait lancé un « concours phot'eau ». Le but était de répertorier les plus belles images du territoire de la Sensee et de les incérer dans le calendrier 2023.

OH, SURPRISE, deux magnifiques photos présent à Wasnes ont été retenues !



Marie Christine LOCQUET
(Marais—2018)

David d'AURIZIO
(Pont rade, Wasnes au Bac—2022)



ARTISTES, A VOS CRAYONS !

Pourquoi ne pas renouveler l'exploit ? Le SAGE change de logo et fait appel aux artistes des villes et villages traversés par la Sensee (pour tous renseignements, consultez leur site ou leur page FACEBOOK)

Concours de dessin
Un nouveau logo pour la Sensee !

DU 12 JANVIER AU 31 MARS 2023

Envoyez-nous votre dessin sur le thème de la Sensee (eau, nature...)
à "communication.sensee@symea.net"

OUVERT À TOUS LES
HABITANTS DE LA SENSÉE !

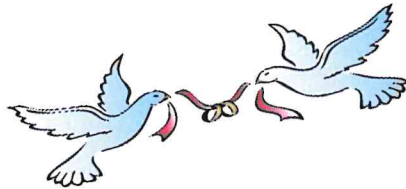
Plus d'infos sur
WWW.SAGE-SENSEE.FR



NOTRE CARNET D'ÉTAT CIVIL ANNÉE 2022

Bienvenue aux bébés et félicitations aux parents !

Klara ROZANSKI de Mateusz et Aurélie le 7 mars
Thaïs SAUTIERE de Julien et Marine le 22 juillet
Isaure HAMADOU-BRABANT de Thierry et Marie le 18 septembre
Jade BRASSELY de Dimitri et Lucie le 9 octobre



Félicitations aux nouveaux mariés !

Victoria BATTINI et **Cyril SOBUCKI** le 27 août

Ils nous ont quittés :

Alain BERNARD le 25 mars
Magali DEBRUYNE le 5 avril
Marius CEREZO le 2 août
Viviane CORNET BURRIEZ le 16 septembre
Joseline LANFORT CACHERA le 22 septembre
David DELCHAMBRE le 28 décembre
Yvette MARTIN RIGAUX le 28 décembre



Dernières infos:

Vous allez, d'ici quelques temps, recevoir dans votre boîte aux lettres un questionnaire réservé aux seuls habitants de Wasnes exerçant

- ◆ une activité professionnelle : commerçant, artisan, indépendant, etc.... au sein du village (la raison sociale et l'activité doivent être basées à Wasnes)
- ou,
- ◆ toute autre activité annexe (telle que ambassadrice de produits, représentant, offre de services etc ...) à son domicile wasnois.

Ce questionnaire n'a d'autre but que de vous faire connaître.

Ainsi par le biais de « Gustine », la commission communication se chargera de l'information auprès de la population. Le site internet sera également mis à jour.

Nous comptons sur vos retours, MERCI !

Ecole, précision : A ce jour, l'éducation nationale ne s'est pas encore prononcée officiellement sur la fermeture. La décision doit nous parvenir courant février. Nous y reviendrons.